ART. 15 N° 179

## ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2019

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **AMENDEMENT**

N º 179

présenté par

M. Reda, M. Thiériot, M. Nury, M. Abad, M. Menuel, M. Minot, Mme Meunier, Mme Kuster, M. Sermier, M. Hetzel, Mme Anthoine, M. Straumann et M. Bazin

-----

## **ARTICLE 15**

À l'alinéa 15, après le mot :

« voie »,

insérer le mot :

« publique ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision.